

SEANCE DU VENDREDI 17 AVRIL 2026 A 19 H 00

Nombre de Conseillers
en exercice 11
présents
ou représentés 10
votants 10
Pour 10
Contre 0
Abstention 0

N°17042026-001

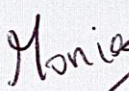
Date de la convocation
03/04/2026

OBJET

BUDGET COMMUNAL

**APPROBATION DU
COMPTE FINANCIER
UNIQUE 2025**

Le Maire-Adjoint,



Isabelle MONIER.

Signature et cachet

Le Secrétaire de séance,

Ludovic ESCARPA.

Signature et cachet

L'an deux mille vingt-six, le 17 avril à 19 Heures, en Mairie de VASSEL, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de M. JAFFEUX Nicolas, Maire de VASSEL.

Présents : Mmes CHADEYRAS Sylvie, MONIER Isabelle, LAFERRERE Céline, RIVIERE Céline, M. ANDRODIAS Jérôme, DUZELIER Cédric, ESCARPA Ludovic, JAFFEUX Nicolas, UHRY Damien

Absents (excusés) : Mme PALHEIRE Virginie, M. TROIS-VALETS Gilles

Procuration de Mme PALHEIRE Virginie à M. ESCARPA Ludovic

Procuration de M. TROIS-VALETS à M. DUZELIER Cédric

Secrétaire de séance : M. ESCARPA Ludovic

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT) ;
Vu la décision de la commune de VASSEL du 28 juin 2024 de passer au Compte Financier Unique (CFU) à compter de l'exercice 2024 ;

Vu l'avis de la commission des Finances ;

Vu le Compte Financier Unique 2025 de la commune de VASSEL ;

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents ;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

Considérant les éléments susvisés ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, Monsieur le Maire n'ayant pas pris part au vote, et sous la présidence de Madame MONIER Isabelle, Maire-Adjoint :

- APPROUVE le Compte Financier Unique 2025 de la commune, qui s'établit ainsi :

Fonctionnement

Dépenses	204 362,17 €
Recettes	233 237,38 €
Résultat reporté	+ 106 666,41 €
Excédent de clôture :	135 541,62 €

Envoyé en préfecture le 05/05/2026

Reçu en préfecture le 05/05/2026

Publié le

ID : 063-216304451-20260417-17042026001-BF

SEANCE DU VENDREDI 17 AVRIL 2026 A 19 H 00

Investissement

Dépenses	48 055,92 €
Recettes	26 132,17 €
Résultat reporté	+ 185 917,61 €
Excédent de clôture :	163 993,86 €

Restes à réaliser :

Dépenses	13 882,00 €
Recettes	1 797,00 €

Résultat définitif : + 287 450,47 €

- DONNE pouvoir à Monsieur le Maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré en mairie les jour, mois et an ci-dessus

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme.

Fait à VASSEL, le 21 avril 2026.

Le Maire-adjoint,

Isabelle MONIER



Envoyé en préfecture le 05/05/2026

Reçu en préfecture le 05/05/2026

Publié le

ID : 063-216304451-20260417-17042026001-BF